

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

NUMÉRO DE LA DEMANDE

Réservé à l'usage interne

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE		
NOM DE FAMILLE	QUITAIT LA DEIVIAND	PRÉNOM
NOW DE L'AWILLE		FRENOW
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, VILLE)		CODE POSTAL
ADRESSE (NOMERO, ROE, VILLE)		CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		AUTRE TÉLÉPHONE
TELEPHONE		AUTRE TELEPHONE
COLUDDIS		
COURRIEL		
•		
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DEMANDE		
DATE DE L'ÉVÉNEMENT (ANNÉE/MOIS/JOUR)	HEURE	NUMÉRO DU RAPPORT DE POLICE (S'IL Y A LIEU)
LIEU DE L'ÉVÉNEMENT		MONTANT RÉCLAMÉ
DESCRIPTION DE LA CAUSE DES DOMMAGES		
DESCRIPTION DES DOMMAGES SUBIS (inclure tout document pertinent, telles photographies, factures, évaluation, etc.)		
DATE (ANNÉE/MOIS/JOUR)		SIGNATURE

IMPORTANT

Afin de conserver ses droits concernant un dédommagement pour un préjudice matériel ou corporel, le réclamant doit obligatoirement transmettre au service du greffe de la Ville de Maniwaki, un avis de réclamation écrit dans les <u>15 jours</u> suivant la date de l'événement sous peine de refus de sa réclamation.